

Chapitre 44 – Le mémo de recherche

Objet : Recherche en loi, en jurisprudence et en doctrine

Dossier = Denise Harding – Absence et présomption de mort

Bonjour,

Madame Denise Harding est une femme âgée de 65 ans qui adore profiter de la vie.

Au début de l'été 2022, elle a décidé de prendre sa retraite comme infirmière.

Pour se gâter, Madame Harding s'est offert un voyage aux îles Caïmans. Cette destination est surtout connue pour ses stations balnéaires et ses sites de plongée.

Madame Harding est impatiente de quitter.

Son fils, Charles-André, ne pouvait malheureusement pas accompagner sa mère lors de son voyage.

Le 10 septembre dernier, c'était le grand départ.

Le lendemain, son fils regardait la télé quand le journal télévisé parlait qu'un vol en direction des Îles Caïmans qui s'était écrasé dans l'océan, près des côtes de la Jamaïque. Il n'y avait aucun survivant.

Charles-André s'est renseigné partout afin d'obtenir des informations : l'agence de voyage, l'ambassade, les médias, l'aéroport, en vain. Personne ne sait où se trouve Madame Harding.

Les mois passent et Madame Harding n'est toujours pas rentrée à la maison. Les factures s'accumulent et Charles-André tente par tous les moyens d'annuler les services de téléphonie, de télévision, ainsi que le bail de sa mère.

Tous lui demandent de lui transmettre le certificat de décès. Charles-André ne cesse de mentionner que le corps de sa mère n'a pas été retrouvé.

Charles-André consulte le bureau pour lequel vous travaillez.

1. Quelles sont les étapes à suivre afin d'obtenir un jugement déclaratif de décès ?
2. Considérant que le corps de Madame Harding n'a pas été retrouvé, est-ce que l'obtention d'un jugement déclaratif de décès est possible ?

Frédéric Bombardier